

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 24 (1873)
Heft: 12

Artikel: Dommages causés par les écureuils dans les forêts
Autor: Wild
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tenwyl. Ce même appareil a été décrit dans une brochure spéciale, avec des dessins détaillés, par M. Fankhauser, inspecteur général des forêts du canton de Berne; si nous ne nous trompons pas ce travail se trouve dans la librairie. En outre M. Fankhauser en a envoyé à l'exposition de Vienne un modèle, pour lequel il a obtenu une médaille de collaborateur. Enfin on vient donc d'établir un nouveau lançoir dans l'Oberland bernois. Ces renseignements sont certainement d'un grand intérêt; ils nous montrent que les articles pratiques de notre Journal continuent à tomber sur un bon sol. On dit que déjà avant 1857 on s'est servi d'une corde de chanvre pour transporter des bois dans la contrée de la Via Mala; les forestiers grisons ne pourraient-ils pas nous donner de plus amples renseignements à cet égard? Quoiqu'il en soit, si la maxime »A chacun ce qui lui revient« ne nous permettait pas de réclamer la priorité pour l'invention, nous pourrions en tout cas affirmer qu'en Suisse on a apporté à ce moyen de transport des améliorations et des perfectionnements qui sont dignes d'éloges.

Walo de Greyerz.

Domages causés par les écureuils dans les forêts.

Oberland st. gallois. Dans les forêts de l'Etat et des communes des environs de Pfeffers, les écureuils ont causé cette année de grands dommages aux mélèzes. Les cimes de plus de 1000 beaux mélèzes de 20 à 40 ans, ont commencé à se flétrir aux premiers jours de septembre, et elles se distinguent à présent par leur teinte jaune des autres sujets, et des parties inférieures de l'arbre qui sont encore vertes; plusieurs même sont déjà tombées par la neige du 9 octobre.

Si l'on examine les arbres de plus près, on trouve que l'écorce a été rongée à une hauteur de 5 à 15 pieds au-dessous du sommet; le plus souvent l'animal a enlevé un anneau complet de 2 à 3'' de hauteur, quelquefois il n'a attaqué qu'un côté de l'arbre, très fréquemment il a rongé plusieurs anneaux les uns au-dessus des autres sur le même sujet. On rencontre aussi des troncs qui ont déjà perdu leurs cimes il y a quelques années par la même cause, où un rameau s'est ensuite développé en cime adventive, et qui se trouvent mutilés pour la deuxième ou troisième

fois. C'est certainement au printemps, au moment de la sève, que le mal a été fait ; cependant la cime est restée verte pendant l'été et l'écorce a recré en bourrelets, non seulement au-dessous mais encore au-dessus de la plaie. Les cimes qui n'ont pas été abattues par la neige resteront probablement une ou plusieurs années sur le tronc, et tomberont en laissant une extrémité déjà attaquée par la pourriture ; pendant ce temps le verticille resté vert transformera la plupart de ses rameaux en cimes, l'arbre prendra la forme d'un balai et restera estropié pour toujours.

Nous ne pouvons pas couper tous ces mélèzes qui forment un beau mélange avec les épicéas ; cela amènerait des lacunes de toute espèce dans la forêt. Ne conviendrait-il donc pas d'abattre toutes les cimes attaquées par une taille oblique et franche, et de retrancher tous les rameaux du verticille supérieur à l'exception d'un seul ? Les frais de cette opération ne seraient pas considérables, et on pourrait sauver au moins les plus jeunes sujets. Ce qui est remarquable, c'est que c'est dans cette contrée seulement que ces dommages se sont produits, et cela depuis plusieurs années, tandis que tout alentour on n'en remarque pas de pareils, quoiqu'il y ait dans tout le district des forêts de mélèzes et des écurcuis.

Pour se débarrasser de ces rongeurs pas trop gourmands, les autorités ont rendu libre la chasse aux écurcuis, et paient une prime pour chaque pièce abattue, tandis qu'autrefois leur destruction n'était permise qu'aux chasseurs porteurs de patente.

Wild, forestier de district.